

Qu'est-ce que le futur antérieur?

- Le **futur antérieur** marque l'antériorité d'une action par rapport à une autre dans le futur. Il peut exprimer une probabilité, une supposition ou présenter un fait comme accompli et certain par rapport à un moment du futur.

Exemples :

- Quand j'aurai fini mon travail, je viendrai te voir. (Antériorité dans le futur)
- Je suppose qu'il aura déjà fini son dessert quand nous arriverons. (Une supposition)
- J'aurai fini mon travail dans une heure. (Fact futur accompli et certain)

Comment conjuguer le verbe « aller » au futur antérieur?

- On prend le futur de l'auxiliaire « être »
- et on ajoute le participe passé du verbe « Aller ». (Attention aux accords !)

Le verbe « aller » :

Je **serai** allé(e)

Tu **seras** allé(e)

Il /elle/on **sera** allé(e)

Nous **serons** allé(e)s

Vous **serez** allé(e)s

Ils/elles **seront** allé(e)s

Il faut apprendre par cœur cette conjugaison.